

# EVALUATION DE LA DEMARCHE COMPETENCES « DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT »

---

Appel à projets

AVRIL 2018

À l'initiative du Groupe Technique Paritaire Études & Recherches

Site web : [www.constructys.fr](http://www.constructys.fr)

Pour toute question, contactez :

[nadege.farion@constructys.fr](mailto:nadege.farion@constructys.fr)

[amandine.sefraoui@constructys.fr](mailto:amandine.sefraoui@constructys.fr)

# SOMMAIRE

---

## 01 PRESENTATION DE CONSTRUCTYS – OPCA DE LA CONSTRUCTION

- CONSTRUCTYS : L’OPCA des branches professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics
- Pôle Etudes & Recherches

## 02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

- Contexte de l’étude
- Enjeux de l’étude
- Périmètre de l’étude
- Ressources disponibles
- Suivi des travaux
- Livrables attendus
- Modalités de règlement

## 03 MODALITES PRATIQUES

- Questionnement sur l’appel à projets
- Contenu de l’offre
- Critères de sélection du prestataire
- Calendrier prévisionnel de la mission
- Envoi de la proposition d’intervention

## 01 PRESENTATION DE CONSTRUCTYS – OPCA DE LA CONSTRUCTION

### **CONSTRUCTYS : L'OPCA des branches professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics**

Un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), est une structure à gestion paritaire qui collecte les contributions financières des entreprises relevant de son champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé.

L'OPCA tire son agrément des pouvoirs publics qui l'autorisent à gérer et à mutualiser les contributions financières des entreprises relevant d'une branche professionnelle donnée, ce qui en fait un collecteur de fonds.

L'intérêt des OPCAs est notamment d'apporter un appui aux entreprises en termes de conseils ou d'information, par exemple pour les aider à gérer leur plan de formation.

Les OPCAs sont créés par voie d'accord conclu entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés. Chaque accord définit son champ d'application (géographique, professionnel ou interprofessionnel), la composition paritaire du conseil d'administration et les règles de fonctionnement de l'OPCA (conditions de prise en charge des formations...). Pour collecter et utiliser les contributions des entreprises, les organismes collecteurs doivent impérativement obtenir un agrément de l'État, délivré après vérification des capacités et du mode d'organisation de l'organisme demandeur.

Créé par l'accord fondateur du 29 juin 2010, l'OPCA de la Construction a été agréé par l'État le 9 novembre 2011, conformément aux critères fixés par la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle du 24 novembre 2009. Le nouvel ensemble a officiellement vu le jour le 1er janvier 2012, prenant le relais du FAF.SAB, de l'OPCA Bâtiment, de l'OPCA Travaux Publics, du GFC-BTP et des AREF-BTP.

Deux finalités orientent l'action de l'OPCA, en accompagnement de la politique de branche et des politiques publiques :

- Permettre aux entreprises, quelle que soit leur taille, de disposer des compétences dont elles ont besoin pour assurer leur pérennité, leur performance et leur développement
- Sécuriser les parcours professionnels des actifs du BTP en renforçant leurs compétences et en facilitant l'accès à la qualification et à la certification

Pour répondre aux besoins du secteur en termes d'information et de conseil de proximité aux entreprises, l'OPCA s'appuie, pour les entreprises de 11 salariés et plus, sur un réseau de 14 Associations Paritaires Régionales (APR), dont 2 dans les départements d'Outre-mer, et, pour les entreprises de moins de 11 salariés, sur les Organisations Professionnelles Délégataires (OPD).

## Pôle Etudes & Recherches

Les orientations de la mission des Etudes & Recherches sont définies par le Conseil d'Administration de Constructys-OPCA de la Construction. Par ses missions d'analyse, d'ingénierie et d'évaluation, les travaux alimentent la politique Qualité de l'OPCA en terme d'accompagnement des publics – entreprises, salariés et demandeurs d'emploi – pour favoriser la compétitivité du secteur, la qualification des professionnels, l'insertion autour des métiers en tension et des chantiers créateurs d'emploi.

Ses champs d'exercice sont pluriels :

- le repérage et l'expérimentation de pratiques de formation innovantes,
- la conception d'outils professionnels favorisant le développement de la formation professionnelle continue,
- l'évaluation des dispositifs au regard du devenir des bénéficiaires,
- la mesure des impacts législatifs sur l'activité formation des entreprises,
- l'ingénierie de formation et de certification pour faire évoluer les qualifications du BTP.

L'ensemble de ces missions entre dans le cadre de la convention signée avec la DGEFP et est porté sur tout le territoire par les Constructys régionaux, avec les partenaires publics ou sectoriels.

Le Groupe Technique Paritaire (GTP) Etudes & Recherches a décidé de confier le pilotage d'une évaluation au pôle Etudes & Recherches sur la Démarche Compétences.

## 02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

### Contexte de l'étude

Depuis 2013, Constructys-OPCA de la Construction propose une offre de service appelée « Démarche Compétences », à toutes les entreprises du BTP de moins de 300 salariés, articulée autour d'un diagnostic préalable de 2 jours maximum et d'un accompagnement de 6 jours maximum. Ce dispositif repose sur :

- la mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans les entreprises du BTP,
- l'utilisation des outils et ressources disponibles au sein de Constructys-OPCA de la Construction (Banque Nationale de Données Compétences (BNDC), Avenir Compétences, Portail Pack Compétences),
- le développement d'une offre de service homogène et cohérente financée grâce à la mobilisation de co-financements régionaux complémentaires aux financements nationaux et propose aux entreprises des prestataires qualifiés et référencés.

Les bénéfices envisagés de cette démarche sont multiples :

#### ❖ **Les intérêts pour l'entreprise :**

- adapter les compétences des salariés à l'évolution des métiers,
- anticiper les changements, opportunités et contraintes pour les salariés (diversification des activités, reprise de l'entreprise, etc.),
- organiser et optimiser la gestion des ressources humaines (pyramide des âges, transfert de compétences, etc.),
- favoriser la mobilité interne et fidéliser le personnel,
- faire évoluer les pratiques managériales pour responsabiliser le personnel et organiser la délégation,
- repérer, mobiliser et développer les compétences individuelles et collectives,
- connaître plus finement les profils requis pour les recrutements.

#### ❖ **Les intérêts pour les salariés :**

- renforcer les compétences en fonction des évolutions du métier,
- clarifier les missions et rôles de chacun,
- reconnaître les compétences acquises,
- prendre conscience des possibilités d'évolution et les mettre en œuvre,
- se préparer à une promotion (encadrement de chantier, reprise d'entreprise, etc.),
- repérer les besoins réciproques du salarié et de l'employeur dans la marche de l'entreprise,
- disposer d'arguments concrets et partagés dans le cadre du dialogue avec l'employeur lors des entretiens professionnels et d'évaluation.

Cette démarche repose sur le référencement de consultants par territoire (mise en concurrence par appel d'offres) en amont de la prestation, ces consultants réalisent ensuite les diagnostics et accompagnements pour les entreprises du secteur.

En septembre 2017, lors d'une réunion dédiée à la transition numérique, le GTP Etudes & Recherches a également inscrit au plan d'action de cette démarche la réalisation de diagnostics et d'accompagnements concernant la maturité et l'usage du numérique dans les entreprises à titre d'expérimentation.

Des diagnostics ont été réalisés au sein des entreprises concernant la maturité de l'utilisation du numérique et l'identification des compétences des salariés à développer pour en faciliter et optimiser l'usage. S'agissant d'une expérimentation, toute la Démarche Compétences relative au numérique a été réalisée par un cabinet unique sur deux régions (IDF et Bretagne). Contrairement aux diagnostics et accompagnements RH, ces expérimentations sont toujours en cours, l'évaluation ne portera donc que sur les diagnostics.

Constructys-OPCA de la Construction, pour le présent appel à projets, s'appuie sur la dernière étude réalisée par le cabinet Amnyos portant sur « l'évaluation des diagnostics et accompagnements auprès des entreprises du BTP ayant bénéficié de diagnostics RH en 2013 et 2014 ».

Cette étude qualitative a été réalisée auprès de 20 entreprises, de 2 consultants, et auprès de 2 Associations Paritaires Régionales (APR) et 1 Organisation Professionnelle Délégataire (OPD) et a permis de mesurer l'adéquation de la Démarche Compétences aux besoins effectifs des entreprises interrogées.

Fort de ces enseignements, Constructys-OPCA de la Construction souhaite réitérer une évaluation portant sur cette « Démarche Compétences ».

## Enjeux de l'étude

Constructys-OPCA de la Construction souhaite ainsi disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur cette « Démarche Compétences » auprès des entreprises, des consultants RH, du prestataire sur le numérique, des APR et des OPD.

L'évaluation devra permettre :

- d'apprécier les effets des diagnostics et accompagnements RH et numériques au sein des entreprises (liste non exhaustive):
  - Quelles sont les motivations initiales de l'entrée dans la démarche ? (raisons, connaissance du dispositif, etc.)
  - Quelles étaient les problématiques rencontrées ?
  - Quelles relations consultants/entreprises ? conseillers/entreprises ? consultants/conseillers ?
  - Quelle utilisation des outils existants (BNDC, Portail Pack Compétences, Avenir Compétences) lors de la Démarche Compétences ?
  - Quels résultats ont été produits ? Quel plan d'actions proposées suite au diagnostic ?
  - Quelle durée au sein de l'entreprise ?
  - Quels changements constatés (organisationnel, humain, structurel, etc.) ? Sur quelle temporalité ?
  - Quels sont les freins à la mise en place des préconisations proposées par les consultants ? Ont-elles été suivies (échelle) ?
  - Quels sont les effets sur les équipes et plus généralement sur les performances collectives ?
  - Quelle satisfaction par rapport à la démarche ? aux consultants ? aux outils utilisés ? aux livrables ?
  - Quel suivi et accompagnement proposés suite à la démarche réalisée ?

- Quel part de diagnostic transformé en accompagnement ?
  - Quelles sont les raisons s'il n'y a pas eu d'accompagnement suite au diagnostic ?
  - Quelle capitalisation ?
  - Quelles pistes d'amélioration envisagées ?
- Toutes ces dimensions devront être interrogées :
    - par secteur d'activité,
    - par taille d'entreprise,
    - par type de prestation (pré-diagnostic, diagnostic seul ou diagnostic et accompagnement),
    - par volet de prestation (RH ou numérique),
    - par territoire.

## Périmètre de l'étude

Cette étude devra s'appuyer sur plusieurs méthodes de recueils de données :

- Une partie quantitative avec l'interrogation des 134 entreprises qui ont bénéficié d'un diagnostic et/ou d'un accompagnement en 2017, représentant 183 actions réalisées dont voici le détail par intitulé d'action :

	Actions réalisées en 2017		
	Diagnostic	Accompagnement	Total sur l'année
BTP -11	22	34	56
BAT 11 et +	64	47	111
TP 11 et +	6	10	16
<b>Total général</b>	<b>92</b>	<b>91</b>	<b>183</b>

Pour information, nous disposons des adresses e-mail des entreprises et des adresses postales.

La conception du questionnaire sera à la charge du prestataire retenu, en revanche toute la partie technique à savoir, la création du questionnaire sur le logiciel d'enquête, l'envoi d'un e-mail aux entreprises, les relances, la consolidation des données, etc. sera à la charge de Constructys-OPCA de la Construction. Le prestataire réalisera les traitements des réponses obtenues. Nous devrons disposer des résultats sous format Excel.

- Une partie qualitative avec la passation d'entretiens auprès :
  - de plusieurs entreprises (Constructys-OPCA de la Construction souhaite que l'interrogation des entreprises sur la partie qualitative soit réalisée sur la base du volontariat (élément à intégrer au questionnaire)),
  - de conseillers,
  - de consultants référencés ainsi que le cabinet qui a réalisé les diagnostics numériques.

Il est demandé au prestataire de proposer une méthodologie qui lui semble la plus adaptée pour répondre aux enjeux de cette étude.

## Ressources disponibles

Dans son analyse, le prestataire pourra s'appuyer sur :

- L'étude d'Amnyos portant sur « l'évaluation des diagnostics et accompagnements auprès des entreprises du BTP ayant bénéficié des diagnostics RH en 2013 et 2014 » ;
- Les bilans quantitatifs/qualitatifs ou tableaux de suivi des actions menées sur les années précédentes ;
- Les outils utilisés par les consultants lors de la démarche tels que la BNDC, Avenir Compétences, Portail Pack Compétences ;
- Tous les documents relatifs à la Démarche Compétences :
  - plaquettes de communication, les guides, les supports de formation, etc.,
  - guide utilisateur de la BNDC.
- Tous les documents liés à l'outillage de la démarche :
  - cahier des charges de référencement des prestataires,
  - grille d'évaluation de sélection des prestataires,
  - la charte qualité signée par les consultants,
  - trame de conduite des diagnostics réalisés.
- Tous les documents en lien avec les entreprises :
  - convention type de diagnostic,
  - convention type d'accompagnement,
  - restitutions de diagnostics, de bilans d'accompagnement,
  - des exemples de livrables,
  - etc.

## Suivi des travaux

Un comité de pilotage sera constitué pour assurer le suivi de l'étude. Lorsque le comité de pilotage se réunira, le prestataire réalisera un état d'avancement des travaux.

## Livrables attendus

- Un rapport complet des résultats analysés (un document Word respectant la charte graphique de Constructys-OPCA de la Construction sera transmis au prestataire) ;
- Un diaporama de présentation qui servira de synthèse des résultats (un document PowerPoint respectant la charte graphique de Constructys- OPCA de la Construction sera transmis au prestataire) ;
- Les guides d'entretiens ainsi que les traitements de l'enquête quantitative ;
- Des documents d'étapes lors des comités de pilotage intermédiaires (compte rendu de réunion, synthèse, etc.).

## Modalités de règlement

Unacompte de 50 % pourra être versé au démarrage de l'étude.

Le solde sera versé à l'issue de l'évaluation, après validation par le GTP de tous les livrables.

## 03 MODALITES PRATIQUES

---

### Questionnement sur l'appel à projets

Afin de garantir une égalité de traitement envers tous les répondants, chaque prestataire pourra poser une ou plusieurs questions, sur l'appel à projets, par mail aux adresses suivantes : [nadege.farion@constructys.fr](mailto:nadege.farion@constructys.fr) et [amandine.sefraoui@constructys.fr](mailto:amandine.sefraoui@constructys.fr). Les réponses apportées seront donc transmises à tous les répondants qui se seront déclarés auprès des services de Constructys-OPCA de la Construction en amont du dépôt de candidature. Il ne sera donné aucune information supplémentaire sur le présent appel à projets après le lundi 21 mai 2018.

### Contenu de l'offre

Le dossier de candidature devra intégrer les éléments suivants :

- Présentation de l'organisme (identité générale),
- Compréhension / reformulation de la demande (contexte et objectifs),
- Descriptif de la méthodologie proposée,
- Rétro-planning de la mission,
- Exemple de livrables (suivi des travaux, formats proposés, etc.),
- Présentation des moyens humains (CV simplifié), techniques, matériels,
- Budget proposé (nombre de jours au total, coût total HT, coût total TTC),
- Références de l'organisme (secteur d'activité, études proches, etc.).

### Critères de sélection du prestataire

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition :

- Compréhension de la demande
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Qualité de la réponse écrite
- Qualité des livrables envisagés
- Expertise des intervenants
- Proposition financière

Le comité de sélection utilisera une grille d'évaluation sur la base de ces critères pour établir une pré-sélection de prestataires. Plusieurs prestataires (deux ou trois) présenteront leur proposition d'intervention au GTP du jeudi 14 juin 2018 (matin).

## **Calendrier prévisionnel de la mission**

Date de publication de l'appel à projets : mercredi 25 avril 2018

Date limite de retour des réponses : lundi 4 juin 2018

Pré-sélection des prestataires : vendredi 8 juin 2018

**Présentation orale par les 2/3 prestataires proposés lors du GTP** : jeudi 14 juin 2018  
(matin)

Compte-rendu des délibérations : mercredi 20 juin 2018

Comité de pilotage de lancement : vendredi 22 juin 2018

Plusieurs comités de pilotage devront être programmés.

Date limite de retour des travaux : lundi 22 octobre 2018

Comité de pilotage de conclusion : vendredi 26 octobre 2018

Date limite de retour des travaux de la version définitive : mercredi 31 octobre 2018

**Présentation des résultats devant le GTP** : jeudi 8 novembre 2018

## **Envoi de la proposition d'intervention**

Les réponses à cet appel à projets doivent être adressées par courrier (le dossier peut être déposé à l'accueil de Constructys-OPCA de la Construction à l'attention de Nadège Farion) et par mail au plus tard :

**le lundi 4 juin 2018 à midi**

Par courrier :

**CONSTRUCTYS-OPCA de la Construction**

Direction du développement

Nadège Farion - Pôle Etudes & Recherches

Evaluation de la Démarche Compétences

32 rue René Boulanger – 75010 PARIS

Par mail : [nadège.farion@constructys.fr](mailto:nadège.farion@constructys.fr) & [amandine.sefraoui@constructys.fr](mailto:amandine.sefraoui@constructys.fr)



32, rue René Boulanger CS 60033 - 75483 Paris Cedex 10  
Tél. : 01 82 83 95 00 - [www.constructys.fr](http://www.constructys.fr)